

# Le mentorat d'affaires vu par un mentor!

par Véronique Darveau



**Véronique Darveau**  
vdarveau@bas-richelieu.net

Directrice des communications  
Centre local de développement  
(CLD) du Bas-Richelieu

Le mentorat d'affaires peut se définir comme un jumelage entre un nouvel entrepreneur et un entrepreneur ou un dirigeant d'entreprise chevronné permettant le transfert des valeurs, de l'expertise et du savoir-être, et ce, en toute confidentialité. Souvent méconnu, le mentorat se révèle pourtant être l'une des mesures les plus efficaces pour assurer le suivi et l'encadrement des entrepreneurs. Dans la région, ce service est offert par le biais de la cellule de mentorat d'affaires du Bas-Richelieu coordonnée par le Centre local de développement (CLD), qui peut compter sur le partenariat de la Caisse Desjardins Pierre-De Saurel en collaboration avec son regroupement de spécialistes aux entreprises qu'est le Centre financier aux entreprises (CFE). Le rôle de mentor, un défi stimulant

Pour Yves Bérard, mentor au sein de la cellule de mentorat d'affaires du Bas-Richelieu, le rôle du mentor est d'accompagner l'entrepreneur dans son cheminement. «Il est important de se rappeler que ce n'est pas l'entreprise qui est mentorée, mais plutôt l'individu, ce qui en fait une démarche tout à fait personnelle. D'ailleurs, au fil de l'évolution de l'entrepreneur, le rôle du mentor est appelé à changer afin de suivre et de s'adapter au cheminement du mentoré», d'expliquer M. Bérard.

Bien sûr le rôle de mentor comporte son lot de défis. Les principaux, selon M. Bérard, consistent à établir un climat de confiance avec la personne mentorée et susciter chez elle des questionnements. «Je crois qu'un mentor doit amener l'entrepreneur à se poser des questions. Pour ma part, si un mentoré ressort de notre rencontre avec plus de questions en tête qu'il n'en avait au début, je suis satisfait! Je considère que mon rôle n'est pas de lui donner les réponses à ses questions, mais bien de l'amener à trouver lui-même des solutions», précise-t-il. En réalité, le mentorat

permet surtout de briser l'isolement que connaissent souvent les entrepreneurs, et d'éviter du même coup le découragement ou la prise de décisions hâtives et sous-évaluées. Le mentor, de par sa vision objective, permet au mentoré de voir son entreprise d'un nouvel œil et de prendre le recul nécessaire.



Yves Bérard

Quand on lui demande ce qui le motive à être mentor – précisons que les mentors sont bénévoles – M. Bérard répond sans hésiter: «Sur le plan personnel, le mentorat est très valorisant et je dois dire que la reconnaissance que je lis dans le regard des gens que j'ai mentorés n'a pas de prix. Être mentor, c'est aussi pour moi une façon de combiner l'engagement social et le développement économique, deux choses qui me tiennent particulièrement à cœur».

## Une mesure d'accompagnement qui a fait ses preuves

Le mentorat d'affaires permet d'améliorer le taux de survie et de croissance des PME de moins de cinq ans et de maintenir ou de créer des emplois. En effet, on sait maintenant que seulement 34 % des nouvelles entreprises parviennent à franchir le cap des cinq premières années d'activité et que le pourcentage grimpe à 70 % lorsque les nouveaux entrepreneurs bénéficient d'un soutien tel que le mentorat. C'est pour cette raison que le mentorat est reconnu comme l'une des mesures les plus efficaces pour assurer le suivi et l'encadrement des entrepreneurs et dirigeants d'entreprises.

«Dans le monde d'aujourd'hui, alors que le milieu des affaires est en mode accéléré, que les lois du marché bougent rapidement, il devient de plus en plus important de savoir bien s'entourer. Bénéficier de l'expérience d'un mentor permet aux entrepreneurs d'éviter certaines erreurs et de bénéficier d'un précieux soutien», de conclure M. Bérard. Un soutien qui, bien souvent, fait la différence. ■